

MAIRIE INFO



4

Décembre

2020



AGENDA

Décembre

Lundi 14 décembre : fermeture exceptionnelle de la Mairie pour travaux de peinture.

Samedi 19 décembre : réouverture de la bibliothèque

Janvier :

Samedi 23 janvier 2021 : réunion publique sur le projet d'embellissement des cimetières

HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

Lundi et mercredi de 9h à 12h30
Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 17h
Port du masque obligatoire

☎ 02 51 51 25 19

Bazogeaises, Bazogéais
Soyez acteurs de votre
commune !

participer.ecollectivitesvendee.fr

Actions solidarités

Soutien aux artisans et aux commerçants

La Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie a décidé de distribuer à chaque foyer un bon d'achat à utiliser chez un certain nombre d'artisans et de commerçants. La liste est jointe au bon d'achat. (les supermarchés et les commerçants qui ont pu travailler pendant la crise sanitaire sont exclus).

MERCI aux **AMIS DU DONJON** qui assurent depuis des années volontairement la distribution des **MAIRIES INFOS** (et merci à tous de votre tolérance si tous les bulletins ne sont pas distribués le même jour)

En début de séance M le Maire fait le point des dépenses réalisées depuis le dernier Conseil. Une seule opération : **curage du réseau d'eau du cimetière** (1 101€ TTC) afin de nous préserver des inondations récurrentes que nous subissons lors des fortes pluies hivernales.

2021 et au-delà...

⇒ **Rénovation énergétique de la Salle des 3 Rives**

Ce projet, engagé lors de la mandature précédente, avance avec le retard dû à la crise sanitaire. Maintenant place à la consultation des entreprises pour un début de travaux prévus en **mars 2021**.

Suite à la rencontre avec le maître d'œuvre, des solutions ont été trouvées pour permettre la continuité de la cantine pendant les travaux.

Pour rappel, ce chantier est financé par plusieurs dispositifs de financement (470 460€ de subventions prévisionnelles, 210 000€ restant à charge de la Commune) et répond notamment à une obligation incontournable de changer le dispositif de chaufferie de la salle qui n'est plus conforme à la réglementation. La fin des travaux est envisagée pour décembre 2021.

Le Conseil est conscient des gênes occasionnées pour les utilisateurs et les riverains pour cette année 2021.

⇒ **Acquisitions**

L'ancienne auberge est accessible pour la commune, sous procédure de préemption, pour 75 000 €. En cas de non-préemption, l'ancienne auberge serait vendue pour un usage d'habitation.

Le Conseil a échangé sur un projet permettant à terme la mise en place d'un « restaurateur-locataire » sur site. La grange et l'espace terrasse pourraient aussi être utilisées pour des activités commerciales éphémères, des événements...

Le Conseil a considéré que ce bâtiment est essentiel pour la commune et a décidé d'acquérir l'ancienne auberge.

Autre sujet. La partie du jardin médiéval appartenant à un propriétaire privé est aussi accessible ainsi que des habitations situées en face. Les bâtiments pourraient à termes être vendus distinctement ou confiés à un gestionnaire pour réhabilitation et mise en locatifs. Faute de consensus, le Conseil repousse sa décision à janvier.

Fonctionnement

⇒ **RIFSEEP**

Le Conseil valide l'augmentation du plafond du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents (RIFSEEP). Ce dernier est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la Fonction Publique.

Affaires scolaires

⇒ **Ecole Paul-Henri Tisseau**

Ces derniers jours des dysfonctionnements techniques sur l'installation de chauffage ont généré des températures non propices à l'enseignement. La cause technique a été identifiée et à priori réparée. Un courrier a été adressé à tous les parents pour expliquer la situation.

⇒ **Ecole Sainte-Marie**

Les travaux d'embellissement de l'école privée en cours ont dû être stoppés pour des questions administratives. Le Conseil souhaite que la situation se débloque rapidement, mais ne peut pas se substituer à l'autorité compétente (Architecte des Bâtiments de France).

Vie Citoyenne

⇒ **Site participer.ecollectivitesvendee.fr**

Le site de consultation est ouvert depuis fin novembre. A cette date, 3 retours citoyens. **Merci !** Tous les sujets seront abordés lors de la prochaine Commission Vie Citoyenne pour un retour au Conseil Municipal suivant. Pour rappel seront privilégiées les

actions où les Bazogeais pourront être acteurs et dans une perspective d'intérêt général.

Dans les jours à venir, une boîte à idées sera mise en place à l'épicerie pour les citoyens moins connectés.

participer.ecollectivitesvendee.fr

⇒ **Règlement Intérieur Conseil Municipal des Enfants**

Le règlement, désormais validé, sera mis en ligne sur le site Internet de la commune et communiqué aux écoles dès la semaine prochaine.

⇒ **Projet d'embellissement des cimetières**

Au-delà des investissements de la Commune (que nous allons essayer de faire financer), il est proposé aux Bazogeais intéressés de venir s'informer sur ce projet le **samedi 23 janvier 2021** entre 11h et 12h (en extérieur si la crise sanitaire l'impose), de contribuer à son ajustement et de venir y participer (plantation, nettoyage de la croix, petite maçonnerie...).

⇒ **Cadeau de fin d'année aux Aînés**

A défaut d'organiser une réunion de vœux début 2021, et pour prendre en compte le contexte sanitaire, le Conseil valide le principe d'offrir un panier garni en partenariat avec l'épicerie du Donjon aux habitants de la commune âgés de plus de 85ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

Destruction des nids de frelons asiatiques

La Communauté de Communes aide à hauteur de 50% le financement de l'intervention d'un expert pour élimination d'un nid de frelons. La Commune a décidé de renouveler sa participation de 50%. Ceci est possible entre mars et novembre dans la limite de 100€. Laissez faire les spécialistes, les piqûres peuvent être mortelles.

Sacs jaunes

Il est rappelé que la distribution des sacs jaunes du SCOM pour le tri des emballages, est soumise à la présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Lorsque vous prenez des sacs pour d'autres personnes, merci de vous munir impérativement de

leur justificatif de domicile et de leur pièce d'identité.

Stationnement interdit

A compter du 1^{er} décembre le stationnement rue de la Poste est interdit des deux côtés du n°2 au n°16 inclus.



Fermeture de la mairie

Votre mairie sera fermée les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Vœux du Maire

Pour respecter le protocole sanitaire mis en place par la Préfecture, les vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population sont annulés.

Prochain Conseil Municipal

15 janvier à 20h00, salle des 3 Rives.

Dates des prochaines commissions

Environnement, développement durable, cimetières, vie citoyenne : 14/01 à 20h, salle des associations,

Tourisme : 23/01 à 14h30, salle des 3 Rives,

Bâtiments-voirie : 05/02 à 20h, salle des associations,

Affaires scolaires et sociales : 10/02 à 20h, salle des associations.

Conseillers présents : Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Jean-Luc Dothée, Fabienne Caillaud, Stéphanie Arrouet, Annie Buffeteau, Daniel Lièvre, Christia Marsaud, Claire-Héloïse Niogret, Adeline Gaboriau, Eric Frouin et Romain Busque.

Excusés : Katia Lmouden et Johann Ducept.

Après les fêtes,
recyclez
vos coquilles d'huîtres

Votre commune participe à l'opération de collecte de coquilles d'huîtres, venez les déposer à :

BAZOGES EN PAREDS
Le 28 Décembre et le 2 Janvier
De 10h à 12h

Lieu de collecte :
Atelier technique

Collecte d'huîtres uniquement :
Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté. Seules les coquilles vides des autres fruits de mer comme les bigorneaux ou les buiois pourront être tolérées.

SCOM EST-VONDEEN
La collecte des déchets

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre commune ou sur www.scom85.fr

SALLE des 3 RIVES

Les travaux, validés par l'Architecte des Bâtiments de France, débuteront vers le mois de mars. La rénovation retenue est le projet du cabinet d'architectes Boisson-Burban de Fontenay le Comte.

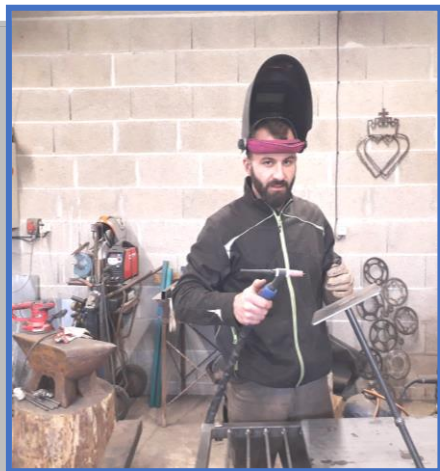
Le financement prévisionnel est assuré par des subventions de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Vendée, du SYDEV et de la Communauté de Communes à hauteur de 471 000€, 210 000 € restants à la charge de la Commune. L'appel d'offres est désormais en phase de consultation des entreprises et artisans.

L'appel d'offres est divisé en 8 lots :

- Désamiantage
- Gros œuvre
- Couverture-zinguerie
- Menuiseries extérieures
- Bardage bois
- Plâtrerie-isolation-peinture
- Chauffage-ventilation
- Electricité



Les talents de Bazoges



La Commune est ravie d'accueillir un nouvel artisan. Il s'agit d'Antoine Ferchaud qui a installé son atelier de chaudronnerie-métallurgie-soudure-ferronnerie à la Mercerie. Antoine travaille dans son atelier et se déplace pour concevoir et réaliser pergolas, portails, marquises, clôtures...

Contacts : 06 38 16 12 98

<https://ferchaud-service.business.site/>

Facebook:

<https://www.facebook.com/Ferchaud-Services-101199581805701>

